



Parcours Trait Social : mieux comprendre la protection des majeurs

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Avoir une version générale des intervenants et des instances de l'aide sociale.
- ▶ Distinguer les différentes mesures d'accompagnement, administratives et judiciaires.
- ▶ Distinguer les différentes mesures de protection des personnes.
- ▶ Identifier comment (et qui peut) mettre en œuvre ces mesures.
- ▶ Cerner les contours et limites de l'intervention du Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM).
- ▶ Communiquer efficacement avec le MJPM.
- ▶ Obtenir des engagements de paiement des loyers des personnes concernées par ces mesures ou de leur tuteur.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- ▶ Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- ▶ Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ▶ Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour l'identification des besoins des bénéficiaires.
- ▶ Autopositionnement sur des compétences.
- ▶ Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- ▶ Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ▶ En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- ▶ Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- ▶ Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- ▶ Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- ▶ L'accord hiérarchique est nécessaire.
- ▶ Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- ▶ Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.

Formation présentielle

Durée : 7 heures

PUBLIC

Travailleurs sociaux

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en action et accompagnement social

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris
Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr
03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 / 2

1. La Loi du 05 mars 2007

- ▶ Son esprit – Les innovations qu'elle apporte
- ▶ Les grands principes de la protection des personnes vulnérables
- ▶ Les acteurs et les instances de la protection

2. Les mesures d'accompagnement

- ▶ Mesures administratives : AED (Action Educative à Domicile), MASP (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé)
- ▶ Mesures judiciaires : AEMO (Action Judiciaire d'Assistance Educative en Milieu Ouvert), MJAGBF (Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial), MAJ (Mesure d'Accompagnement Judiciaire)
- ▶ Les établissements et les prises en charge existantes

3. Les mesures de protection

- ▶ Sauvegarde de Justice
- ▶ Curatelle (simple et renforcée)
- ▶ Tutelle
- ▶ Mandat futur de protection



Parcours Trait Social : mieux comprendre la protection des majeurs

CONTENU PÉDAGOGIQUE

2 / 2

4. La mise sous protection et l'exécution de la mesure de protection

- ▶ Les acteurs de la mise sous protection : juge, procureur, médecin inscrit, médecin traitant, famille et proches
- ▶ L'exercice de la mesure de protection : tuteur familial, association tutélaire, mandataire individuel
- ▶ Conditions d'exercice de la mesure, durée, financement, etc.

5. La dette locative : Quelles solutions ? Quels outils ?

- ▶ Reprise du paiement des loyers courant
- ▶ Recouvrement amiable avec plan d'apurement
- ▶ Déblocage de l'aide au logement
- ▶ Intervention du garant (1 % logement, cautions) Demande de FSL
- ▶ Dossier de surendettement

6. Travaux dirigés autour d'un jugement de tutelle ou de curatelle

PUBLIC

Travailleurs sociaux

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en action et accompagnement social

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris

Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr

03 87 39 57 03